

QUELQUES DOCUMENTS

à propos du

Problème de l'Édition Française de Musique

Nous avons tenu à établir avec une scrupuleuse impartialité la succession des actes et des faits se rattachant à la solution éventuelle de la question économique de l'Édition française. Aussi bien l'opinion publique s'en est-elle émue, puisque de toutes parts nous avons reçu, avec des encouragements à poursuivre notre campagne patriotique, d'utiles observations et de sages avis.

Il résulte de l'ensemble des correspondances qui nous sont parvenues, la manifestation dominante de ce sentiment qu'en dehors de la cohésion fédérative des négociants français, la lutte d'après-guerre ne peut être victorieuse par les efforts individuels ou parallèles.

Telle est la conviction de M. Emile Leduc qui veut bien nous communiquer de longs extraits de son rapport. Détachons les passages décisifs :

« Pour parer aux conséquences de la situation, il ne faut pas se dissimuler que la lutte, commençant dans des conditions exceptionnelles de difficultés, demande une arme également exceptionnelle. Tous les efforts et les sacrifices consentis *parallèlement* sont et resteront vains ; seule l'union des forces existantes peut être le salut... »

« Si, dès le début de la guerre, « l'union sacrée » s'était réalisée, nul doute que nous pourrions, à l'heure actuelle, envisager le lendemain de la paix avec la certitude que les éditions classiques françaises seraient devenues assez puissantes pour se créer de suite une place respectable dans le marché mondial. Il est certain que le commerce a besoin d'une liberté d'action absolue. En France, les maisons d'édition se sont toujours, plus qu'en aucun autre pays, réclamées de cette devise, et n'ont jamais pu s'assujettir facilement à telles des réglementations qui régissent les corporations similaires des pays voisins... »

« Il faut que le marché français soit largement ouvert aux idées ; il faut qu'aucun mur ne s'élève contre les créations de l'esprit, d'où qu'elles viennent... Mais distinguons : Taxer à l'importation les exemplaires des symphonies de Beethoven, dans des collections qui sortent des presses de Leipzig... alors que ces œuvres existent dans des éditions françaises... est-ce enchaîner la pensée de Beethoven ou se garer de la marchandise germanique ? Voici des chiffres :

L'importation de la musique étrangère, principalement allemande, fut en 1931, de 92.125 kil.

En 1908, elle fut de 258.032 kil.

Pendant ces 25 dernières années, les ventes en France de musique étrangère se sont élevées à 3.846.584 kil. dans lesquels les austro-allemands ont pris pour leur part, le chiffre formidable de 3.269.529 k l. — soit 82,5 % des importations totales... »

Et M. Leduc conclut :

« Qu'attendre des efforts peu coordonnés qui ont surgi depuis 1914 ? A notre humble avis, rien de définitif ; et nous entendons par là, rien qui soit capable d'entamer un ennemi formidable... Manifestations coûteuses, mais jolies, combattant en ordre dispersé un adversaire dont les forteresses qui semblent inébranlables resteront peut-être inébranlées ! »

Nous avons fait allusion au rapport de M. Bertrand (maison Heugel) discuté au Congrès du Livre. Très documenté, il fait honneur à la plume littéraire de son auteur. Nous y lisons :

« On peut dire qu'il n'existait, lors de la déclaration de guerre, aucune édition française susceptible de remplacer les collections austro-allemandes, bien que diverses maisons françaises possédassent des ensembles plus ou moins complets... »

« L'esprit d'individualisme et de libre concurrence l'a toujours emporté sur l'idée de discipline et la volonté d'organisation collective... »

Parlant de l'effort entrepris :

« Ces collections ne peuvent s'imposer en France et à plus forte raison à l'étranger qu'à la condition de donner, comme *aspect* et *présentation*, et aussi comme *prix*, au moins l'équivalent des éditions étrangères qu'il s'agit de supplanter... il ne faudrait pas espérer faire accepter des collections moins bien présentées ou d'un prix plus élevé, car alors, par la force

des choses, les éditions germaniques ne tarderaient pas à s'imposer de nouveau à l'étranger, et même à se réintroduire en France aussitôt après la guerre, et quelques précautions que l'on puisse prendre pour s'y opposer... »

Sur les prix cotés :

« Les éditions françaises ne réalisent malheureusement pas absolument l'extrême modicité de prix des éditions allemandes... C'est en réalité dans l'excellence de l'outillage que réside l'élément décisif de ces tarifs réduits... »

Sur les progrès à réaliser et l'éventualité d'un effort collectif :

« Le principe n'en a pas été retenu : les 6 éditions en cours se sont constituées, chacune avec ses mérites respectifs. La question de l'élimination des éditions austro-allemandes au lendemain de la guerre n'en reste pas moins entière ; il semble qu'elle doive être moins facilement résolue que si la création d'une seule édition avait pu être réalisée. »

Ceci ne devrait-il pas suffire pour imposer au patriotisme la réalisation collective ? Suivent quelques lignes d'amertume :

« Comment espérer que la volonté d'abnégation qui ne s'est pas affirmée dans l'enthousiasme des premiers mois de la guerre... ralliera aujourd'hui l'unanimité, ou même la plus grande partie des éditeurs engagés dans des entreprises individuelles leur promettant des bénéfices ?... Comment croire que ces éditeurs sacrifieraient l'amour-propre fort légitime qui pousse maintenant chacun d'eux à poursuivre la tâche entreprise ?... »

Et M. Bertrand, confiant dans les hasards heureux qui dissipent parfois les brumes inquiétantes, n'ose point tirer de prémisses si nettes une positive et rigoureuse conclusion. Il dit :

« La tâche entreprise, qui eût été facilitée par un groupement général de toutes les bonnes volontés, se réalisera quand même grâce à la cohésion d'actions individuelles se poursuivant parallèlement... »

Rien n'est moins rassurant que la « cohésion » des actions « parallèles » ! Conclusion, en tous cas, qui ne découle point lumineusement de la netteté des critiques développées.



Nous insérons bien volontiers deux lettres que nous a adressées M. Jacques Durand, avec d'autant plus de plaisir même, qu'elles semblent éclaircir deux éléments de la discussion : l'un ayant trait au loyalisme de ses sacrifices ; l'autre — tout accessoire — nous donnant la grande satisfaction de désarmer des adversaires tentés d'exploiter l'ironie des légendes. Les voici donc :

« Comme Président de la Chambre syndicale des éditeurs de musique, je tiens à affirmer que tous mes confrères ont compris la nécessité de cette émancipation du pays au point de vue de l'emprise des éditions étrangères, et que par des conceptions ou des moyens différents, ils en ont poursuivi la réalisation avec une tenacité digne d'éloges, ceci au milieu des difficultés nombreuses dues à des circonstances uniques dans l'histoire.

« En ce qui concerne la production atteinte à ce jour, il faut encore s'estimer heureux des résultats obtenus sans se laisser hypnotiser par certains chiffres un peu grossis des volumes nécessaires. Notre Chambre syndicale possède, à ce sujet, des éléments d'appréciation basée sur de longues années de pratique commerciale. Les volumes d'usage courant sont parus dans différentes éditions, permettant au public de choisir, suivant ses préférences, telle ou telle revision ; quant aux volumes de demande moins courante, ils paraîtront peu à peu, une opération d'aussi grande envergure devant nécessairement se sérier.

« Toutefois le public peut largement s'approvisionner, et s'il y a quelques réclamations qui se produisent, l'accoutumance aux nouveaux errements se fait fort bien ; de plus, l'accueil réservé aux éditions françaises à l'étranger est un symptôme remarquable et réconfortant pour l'avenir.

« En résumé, nous continuons à travailler avec ardeur dans la libre concurrence nationale, si utile à l'expansion commerciale vraiment entendue... »

Deuxième lettre :

« Cher Monsieur Doire,

« L'insinuation de votre collaborateur concernant ma nationalité est erronée. Je suis Français de vieille souche ; ma famille, à ma connaissance, remonte à l'époque d'Henri IV ! !

« De même, votre information au sujet de mon vote au Congrès du Livre, concernant la proposition de M. Rouart, est inexacte. »

Bravo pour la première partie — encore qu'il n'y ait eu de notre part aucune insinuation malveillante.

La seconde nous autorise à préciser. Une information du *Courrier*, en dehors de nos articles, a énoncé que la proposition de M. Rouart avait été adoptée à l'unanimité.

M. Durand la conteste. Que s'est-il passé ? Lorsqu'à la commission préparatoire, il s'agit d'opiner par mains levées sur ladite proposition, tous les assistants, y compris M. Durand, levèrent la main.

Quelques jours après, en séance plénière, lorsqu'il s'agit de voter sur le texte du vœu proposé, une dizaine de membres du Congrès, parmi lesquels M. Durand, votèrent contre. Le vœu de M. Rouart fut néanmoins adopté par une forte majorité. Nous sommes donc d'accord.

Et pour terminer sur ce point, donnons le texte exact du vœu qui sera transmis officiellement au Ministre des Beaux-Arts :

« Le Congrès émet le vœu que des efforts soient faits auprès des groupes syndicaux et des éditeurs pour ramener à une édition unique, qui serait en même temps une édition nationale, les diverses Editions classiques françaises actuelles en voie d'exécution, et que l'Etat y intervienne au besoin. »

* * *

Mais ne revenons plus sur les idées générales ; laissons à un avenir apaisé, les théories sur la libre concurrence. Combien de gens, disait un philosophe, se recommandent des grands principes pour satisfaire leur ambition ou leurs intérêts !

Il est des agressions en face desquelles les libertés et les théories sombrent devant les disciplines et les revanches.

Partisans des représailles, — même commerciales, — convaincus qu'un avenir libéré des fardeaux ennemis ne peut être assuré que par des moyens simples, non par des discours et des vœux, nous maintenons nos conclusions hors desquelles pas de salut : le bloc *unanime* du travail en commun ou le monopole national d'Etat.

Certes, nous préférons le premier système, plus rationnel et plus fertile. Entre deux maux, il faut choisir le moindre.

CH. TENROC.

P.-S. — Je reçois la lettre suivante de M. Vincent d'Indy :

Cher Monsieur,

Je tiens à vous dire combien je suis avec vous dans la campagne que vous avez entreprise en faveur d'une *Edition française de la Musique classique*.

« L'Union sacrée » entre les éditeurs n'ayant malheureusement pu s'établir malgré les efforts de quelques-uns d'entre eux et des musiciens désintéressés ne voyant que le but artistique, il serait vraiment à désirer que les sphères officielles prissent l'initiative de l'établissement d'une édition modèle qui permettrait aux étudiants en musique de travailler sur des documents sûrs et honnêtes, tandis qu'ils se trouvent actuellement dans la triste alternative ou d'user de subterfuges pour se procurer des éditions allemandes (cependant si défectueuses), ou de se passer des morceaux les plus nécessaires à leurs études.

Une pareille édition serait d'autant plus indispensable qu'après la guerre, nous aurons à redouter une nouvelle invasion déguisée des marchandises musicales allemandes.

Or, rien ne serait plus pernicieux qu'un pareil état de choses, étant donné que les plus renommées de ces éditions : Breitkopf et Peters en première ligne ; fournissent de fautes grossières et d'altérations éhontées dans les textes classiques.

Je pourrais citer des centaines d'exemples dans l'œuvre de Beethoven et de J.-S. Bach, pour ne parler que de ceux-là, sans même mentionner les falsifications inouïes pratiquées par des Griepenkerl, des Tausig, des Hans Von

Bulow, sur les textes les plus respectables de Scarlatti, de Ph.-Emm. Bach, de Haydn et de tous les compositeurs italiens du XVIII^e siècle.

Ces éditions constituent un mensonge et une tromperie extrêmement préjudiciables aux jeunes musiciens qui prenaient ces textes falsifiés pour des documents véridiques et adoptaient sans méfiance ces interprétations défectueuses des chefs-d'œuvre de notre art.

Pour toutes ces raisons et pour d'autres trop longues à vous exposer ici, je souhaite ardemment que votre courageuse entreprise arrive à bonne fin.

Ce serait un honneur pour notre pays et un grand bien pour tous ceux qui ont à cœur le respect de l'Art musical.

Veillez agréer, cher monsieur, l'expression de toute ma bien sincère sympathie.

VINCENT D'INDY,

Directeur de la Schola Cantorum.

LES THÉÂTRES

Courrier Lyrique

Opéra.

Après M^{lles} Bréval, Kousnezoff, Borgo et autres Aïda notoires, M^{lle} Bourdon a pris possession du rôle. Je ne m'explique guère pourquoi cette belle cantatrice s'est barbouillée la figure d'une teinte homard cuit qui ne convient pas du tout au genre de beauté des filles bistrées des bords du Lac Tchamo. J'admets que par souci de la vérité, une interprète s'enlaidisse à l'occasion. Mais le teint des jeunes éthiopiennes n'a aucun rapport avec la nuance adoptée par la brigue de Vaugirard. Et cet aspect enlève à la tendre fille toute sa poésie. M^{lle} Bourdon a préféré donner à son Aïda plus d'énergie farouche que de charme flexible. Son héroïne est dure, et malgré d'excellentes intentions elle n'est pas parvenue à l'envelopper aux bords du Nil de cette mélancolie exotique, chaude, assombrie qui en fixe la volupté. La voix a de l'éclat ; elle s'assouplit en courbes intelligentes, encore que le timbre ait tendance à se dédoubler suivant les doses d'intensité fournies — on dirait par moments, deux voix différentes. La jeune artiste, dont les efforts sont méritoires vers le goût du coloris et du style, a gagné en autorité et remporté un vif succès.

M^{lle} Jeanne Borel, prêtée par l'Opéra-Comique, ne paraît pas à sa place dans le rôle d'Amnérís ; son mezzo n'a pas l'ampleur qui convient au contralto où M^{me} Richard était jadis si remarquable — ce qui fait que les registres sont mal fondus et rompent l'équilibre sonore. Il grandira, car il est très jeune.

Le Rhadamès de M. Laffitte, ni rouge, ni prognathe, frais et rose, est bien plus près de la rue de la Paix que de Crocodilopolis ; il est correct et musical. M. Lestelly campa un Amonasro classique, d'expression juste, d'une ligne vocale très unie à laquelle il ne manque qu'un peu de mordant ; avec M. Gresse, le Grand-Prêtre à barbe de sphynx fait retentir de mâles accents.

Et la pantomime gesticulante est au pupitre où M. Arturo Vigna se démène comme un possédé de Verdi.

Très réussi, le ballet où M^{lles} Piron, Barbier et Meunier apparaissent délicieusement captivantes en leurs attitudes de bas-reliefs souples.

* * *

M^{lle} Mireille Berthon opère son second début dans *Faust*. Sa Marguerite est gracieuse, certes, sympathique et discrète. La voix est un peu frêle, le médium, un peu pâle. Qu'elle surveille l'intonation, lorsqu'elle veut grossir le volume et